



INFO CLÉS : LES ÉLÉMENTS IMPORTANTS DE CETTE SEMAINE

- POINT **VACCIN HEBDOMADAIRE**

- ✓ **VACCIN ASTRAZENECA** : Il aura fallu que l'Allemagne se joignent aux autres pays européens qui suspendent le vaccin pour que **la France, comme à son accoutumée, suspende** le vaccin AstraZeneca à son tour. Pas plus tard qu'hier le ministre de la Santé Véran et le premier ministre vantaient encore les mérites de ce vaccin. L'Andalousie, la Castille, la Catalogne, le Danemark, la Norvège, l'Islande, l'Autriche, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, l'Italie, l'Irlande, les Pays-bas, l'Indonésie et la Suède ont arrêté temporairement la distribution du vaccin d'AstraZeneca. Les principaux effets secondaires observés sont des caillots, des thromboses et les myélites transverses. Ce vaccin s'injectait dans des conditions optimales par rapport au vaccin Pfizer.
- ✓ **VACCIN PFIZER** : Alors que le [Danemark voit augmenter le taux d'infection](#) au COVID-19 dans les maisons de soins infirmiers, [une étude danoise sur population vaccinée](#) versus non vaccinée, démontre que lors de la première dose du vaccin Pfizer, et pendant 14 jours suivant la vaccination, le risque pour les vaccinés d'être contaminés par le SARS-CoV2 est plus beaucoup plus élevée pour la population vaccinée que pour la population non vaccinée, que ce soit les personnes âgées en EHPAD, que le personnel soignant pour lesquels cela semble encore plus prononcé. Ceci est très problématique alors que la France est pleine campagne de vaccination et cela pourrait expliquer ce que l'on observe dans de nombreux EHPAD.
- ✓ Officiellement les vaccins AstraZeneca, Pfizer et Moderna marchent mais uniquement sur la base des études réalisées par les fabricants : **nous déplorons qu'aucune étude ou validation indépendante ne soient mise en place pour les vaccins**. Il y a une certaine inertie des autorités de santé à l'égard des chiffres officiels. L'Inde a par exemple refusé une ATU pour le vaccin Pfizer qui ne voulait pas fournir des données brutes et des informations complémentaires spécifiques sur la population indienne.
- ✓ Rappelons que par le passé, Pfizer a été condamné à 2.3 milliards de dollars pour [avoir présenté des médicaments à des patients et des médecins à des fins non autorisées](#). Johnson & Johnson (filiale Janssen) a eu une amende de 8 milliards cette semaine pour des effets secondaires dissimulés ([La multinationale a été condamnée pour n'avoir pas prévenu qu'un de ses médicaments](#) (Risperdal) faisait pousser la poitrine chez les hommes.
- ✓ Le vaccin Johnson & Johnson contre la Covid19 a la même thérapeutique ([basée sur un adénovirus modifié](#)) que le vaccin AstraZeneca. Nous invitons les autorités à plus de vigilance lors d'une étude d'ATU pour ce vaccin. Contrairement au vaccin d'Astrazeneca, ce vaccin a reçu une [autorisation d'urgence par la FDA](#).
- ✓ Les décès [post vaccination sont au nombre de 251](#) en France et ne sont toujours pas commentés par les autorités (chiffres au 12 mars 2021).



Effets indésirables graves dits « d'intérêt particulier »

Effets déjà suivis pour d'autres vaccins en raison de préoccupations des professionnels de santé ou usagers

Effets indésirables graves dits « d'intérêt particulier »	Nombre d'effets sur la période* (n =184)	Nombre d'effets Cumulés* (n=277)
Décès	33	251
Troubles du rythme cardiaque	47	232
AVC	9	72
COVID-19	14	63
Maladie hémorragique	9	57
Insuffisance cardiaque	10	53
Hypersensibilité et anaphylaxie de grade II et III	8	45
Paralysie faciale	7	37
Maladie coronaire	8	35
Convulsions généralisées	7	32
Thrombose veineuse profonde	10	31
Embolie pulmonaire	8	24
Arthrite	3	17
Affections hépatiques aiguës	0	11

- ✓ Beaucoup de soignants nous ont contacté car ils ne veulent pas se faire vacciner.
- ✓ En Israël, [un article du collectif citoyen](#) tend à montrer que la vaccination n'est pas corrélée avec une baisse de l'épidémie
- ✓ L'aviation civile internationale [s'oppose à la vaccination obligatoire](#)
« La vaccination ne devrait pas être une condition préalable pour avoir accès au transport international », précise l'une des six nouvelles recommandations approuvées vendredi par le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), alignée sur la position de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). »
- ✓ Les États-Unis n'ont toujours pas autorisé le vaccin AstraZeneca malgré le fait qu'un certain nombre de doses soient déjà disponibles sur le sol américain.

• IVERMECTINE

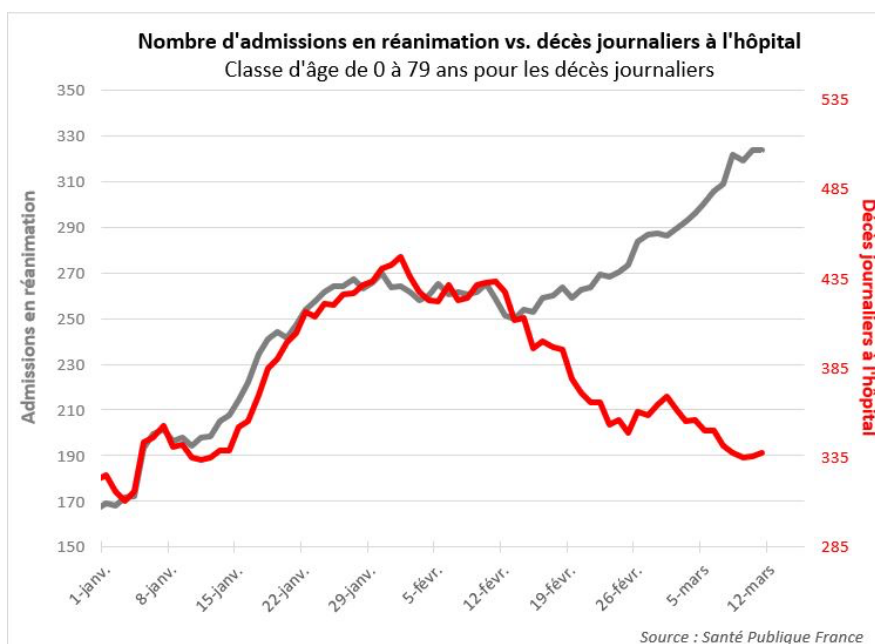
- ✓ Ivermectine : A ce jour, c'est maintenant 4 méta-analyses, reposant sur 21 essais cliniques randomisés, qui concluent que l'ivermectine est efficace contre la Covid19
[KORY et al 2021](#), [HILL et al 2021](#), [COBOS-CAMPOS et al 2021](#), [BRYANT et al 2021](#)
- ✓ Le Prix Nobel de médecine Satoshi Omura (découvreur de l'ivermectine) s'étonne du fait que les autorités sanitaires des divers [ne déploient pas plus rapidement l'ivermectine comme traitement](#). L'association de médecine de Tokyo a donné une recommandation sur l'ivermectine. ([vidéo sur twitter accessible ici](#))
- ✓ L'OMS dit que [l'ivermectine est sans danger et peut être utilisée à grande échelle](#). Il faut donc laisser les médecins prescrire et leur faire confiance. Un médecin français nous rappelle que la majorité des médecins suivent les directives du gouvernement et que la minorité des médecins qui soignent sont souvent convoqués devant le conseil de l'ordre. **Il est plus que souhaitable que le gouvernement fasse confiance devant la présomption d'efficacité de cette molécule et son innocuité.** [L'ANSM a rappelé dans son courrier à Me Teissedre que](#) « **en tout état de cause, conformément au principe de liberté de prescription, les médecins peuvent le cas échéant, dans le respect de la loi, prescrire un médicament en dehors des indications validées par l'AMM, y compris en l'absence de RTU.** »



- ✓ La république Tchèque [donne une RTU à l'ivermectine](#) et la distribution a déjà commencé en pharmacie avec certains maires qui disent observer déjà les effets.
- ✓ Près de 10 mois après les premiers résultats prometteurs sur l'ivermectine, [l'OMS se penche enfin sur ce traitement](#) et va se prononcer d'ici la fin du mois de mars avec la publication d'un rapport d'un expert.
- ✓ On déplore que l'Inserm au travers de **Dominique Costagliola** ne se focalise que sur une seule étude [publiée dans le journal JAMA](#), étude réalisée par des auteurs aux nombreux conflits d'intérêts
« Le Dr López-Medina a déclaré avoir reçu des subventions de **Sanofi Pasteur, GlaxoSmithKline et Janssen** et des **honoraires personnels de Sanofi Pasteur pendant la conduite de l'étude**. Le Dr Oñate a déclaré avoir reçu des **subventions de Janssen** et des honoraires personnels de **Merck Sharp & Dohme et Gilead** en dehors du travail soumis»
Madame Costagliola oublie mystérieusement les 21 études positives. A croire que l'Inserm ne se focalise pas sur la présomption d'efficacité.
- ✓ Un fabricant brésilien - Vitamedic - est positif sur l'ivermectine. Un debriefing avec le Pr Suassuna, virologue et spécialiste de l'ivermectine sera publié cette semaine.

• MESURES SOCIALES

- ✓ Confinement : Tandis que des études continuent de paraître sur la non efficacité du confinement, comme cette [étude publiée dans Nature](#), **les pouvoirs publics semblent toujours hésiter à mettre l'Île de France** en confinement.
- ✓ Le mystère des réanimations en Ile de France : Depuis plusieurs jours, [on observe en Ile de France une décorrélation entre le nombre de cas, d'hospitalisations](#), de cas vus par SOS médecins, de cas Covid aux urgences, et des décès - tous ces indicateurs étant en baisse ou plutôt stable - avec le nombre de nouvelles réadmission en réanimation qui augmente, ce qui a fait dire à certaines -peut-être- mauvaises langues, que les critères d'admission en réanimation ont changé à l'AP-HP.





- ✓ Il semble que les taux d'incidence sont surévalués de 10% à cause de doublons dans les données (des tests antigéniques qui ont été retestés par PCR, ne sont pas tous corrigés dans les données de Santé Publique France).

LES ACTIONS MENÉES DE LA SEMAINE

ACTIONS JURIDIQUES EN COURS

- **TRAITEMENT EN PHASE PRECOCE :**

- ✓ Ivermectine : Après l'audience au Conseil d'État le 25 janvier 2021. **Me Teissedre a envoyé le rapport scientifique des citoyens experts à l'ANSM il y a maintenant plus de 10 jours ; Sans réponse sous huitaine, il relancera une procédure car le délai raisonnable commence à devenir déraisonnable.**

Me Teissedre a envoyé ce jour une lettre de mise en demeure car l'attente est trop longue, surtout devant le traitement inégalitaire des anticorps monoclonaux. [Me Teissedre a reçu](#) une réponse la semaine dernière de l'ANSM indiquant que la réponse de l'ANSM [sur la pré faisabilité d'une RTU serait obtenue avant fin mars 2021](#).

- **Me Virginie Arujau a mis au point** [une procédure d'action collective](#) pour mettre fin aux nombreuses mesures liberticides prises en France depuis mars 2020 en groupement avec divers avocats internationaux. **BonSens a décidé d'apporter son soutien à cette action** qui paraît importante étant donné les mesures liberticides que nous subissons.

- **VACCINS**

- ✓ Recours sur le fond devant le conseil d'état sur **la contestation de l'impunité garantie aux vaccins**, l'état d'urgence sanitaire, le Rivotril et son impunité garantie, les mesures portant atteinte à la liberté individuelle sous le contrôle du juge administratif au lieu du juge civil. Appuyé par question prioritaire de constitutionnalité. **La question prioritaire de constitutionnalité a été regrettamment rejetée début février en esquivant les points de fond.** L'affaire continue. Des éléments à charge ont été rajoutés suite à la forte hausse du taux de mortalité dans les EHPADs. Les statistiques de mortalité dans les EHPADs suite à la vaccination ne montreraient pas un effet. **Le vrai problème est l'obtention et l'accès aux données.**
- ✓ Lettre à la CNAM sur le **traitement de prospection vaccin Covid** pour faire respecter le droit d'opposition « **pour ne pas être sollicité pour se faire vacciner** ». La réponse obtenue est inacceptable car c'est un copié collé du texte du décret qui n'est pas pertinent. En l'occurrence, ils expliquent que le droit d'opposition sera à faire valoir qu'une fois inscrit dans la base de donnée. Cela ne respecte pas le droit à la limitation. A l'instant présent, **les informations sur les individus sont donc accessibles par n'importe quel médecin via une recherche par numéro de sécurité sociale.** Sur la limitation, une nouvelle demande a été faite auprès de la CPAM du 78. Le délai d'un mois étant écoulé une action en justice ou à la CNIL peut-être effectué pour le respect des droits individuels



- **Remdesivir**

- ✓ **Remdesivir et Union Européenne:** action déposée sur la responsabilité des diverses instances sur le Remdesivir y compris sur les conséquences économiques pour la France et le rôle des différentes parties dans le support à la décision et dans la prise en considération des données cliniques disponibles au moment de la décision. Deux actions ont été faites à ce sujet dont une par Réaction 19 et l'autre Me DiVizio. Ce médicament a fait l'objet d'une nouvelle demande d'extension de l'AMM. Ce qui est surprenant étant donné les effets secondaires du médicament.

- **HCQ**

- ✓ aucun document n'a été reçu de l'ANSM sur les essais cliniques sur HCQ. Une saisine CADA est en cours. Pas encore de réponse à ce jour. La dernière requête avait pris 2 mois
- ✓ **Mise en demeure des agences sanitaires, des sociétés savantes et de la direction de publication des médias mainstream** pour tenir compte des nouvelles informations (lettre du NEJM et Meta analyse récemment publiée) qui **avalisent le surdosage de l'étude Recovery et par conséquent invalident non seulement cette étude mais également les méta-analyses qui incluent cette étude**, comme la méta analyse Fiolet et al. qui a fait l'objet de plus de 30 communications dans les médias mainstream. La méta analyse Fiolet *et al.* ainsi que l'étude Recovery ont influencé les stratégies des autorités sanitaires qui doivent donc être revues.
- ✓ Une dernière publication est parue dans [Archive of Microbiology & Immunology](#). **Nous sommes très heureux car des membres de BonSens font partie des auteurs de cette étude et que l'association a soutenu sa publication. Cette publication remet en cause de manière définitive le surdosage en hydroxychloroquine utilisé dans l'étude Recovery.** Ce surdosage crée un shunt pulmonaire qui pourrait « mimer un Covid-19 » ou une aggravation Covid-19 ce qui expliquerait les nombreux passages en réanimation et la surmortalité.

- Demande à la CADA : Le Compte Rendu de la réunion du 19 décembre du Conseil Scientifique a été publié le 25 février, cependant **il manque encore les enregistrements vidéo et les calculs pour d'autres avis.**
- **Recours sur le décret couvre-feu** a été déposé ainsi que l'auto-isolement sur l'honneur si on veut embarquer dans l'avion ou le bateau. Affaire à suivre
- **Revue des actions au pénal sur le décret Rivotril** : si nous trouvons une action en cours nous la supporterons ou en lancerons une.
- Une **plainte contre l'association Citizen4science** a été déposée à la CNIL suite à la publication d'une base de données renseignée de médecins.

COMMUNICATION

- [Debriefing du Dr Bransten](#) sur la maladie de Lyme
- [Second debriefing du Haim Yativ et Dr Seligmann](#) sur l'efficacité du vaccin en Israël. Ils débunkent la récente étude du NEJM réalisée sur la base de données d'Israël.
- Debriefing [de Thierry Casasnovas](#)



#BonSens.org

Actualités BonSens N°2021-11 - 15 mars 2021

- Debriefing complet du [Dr Paul Marik](#) sur l'ivermectine et son étude censurée : une faillite totale de nos systèmes de santé.

BONSENS.ORG VOTRE ASSOCIATION

A ce jour nous sommes près de 24 500 personnes à s'être retrouvées dans BonSens.org depuis le lancement il y a quelques mois. Retrouvez toutes les actions et actualités sur le site BonSens.org ainsi que sur le Facebook [@BonSensAssociation](#) et sur twitter [@BonSensOrg](#). Merci beaucoup d'éviter de nous envoyer des emails à ce sujet, nous ne pourrions pas y répondre car nous avons chaque jour de très nombreux messages à traiter.

Action administrative

- Nous avons enfin reçu notre numéro d'association (Volume 46 Folio 22). L'ouverture du compte en banque a été fait. Nous régularisons les éléments légaux avec HelloAsso.
- L'association a été créée sous la loi de 1908 (Alsace-Moselle). Pour la partie reçu fiscal, nous allons déposer le dossier aux impôts/préfecture (le numéro d'association était nécessaire pour ce dossier).

A PROPOS DE BONSENS.ORG

L'association a été créée par des citoyens, artisans, entrepreneurs, paysans, avocats, ouvriers, scientifiques, médecins, professeurs... des gens de bonne volonté et de bon sens afin d'agir et faire face aux défis sanitaires et écologiques que le monde va affronter dans les prochaines décennies. Cette association a pour vocation de fédérer ces acteurs de la société autour d'actions centrées sur la santé.

Le statut de membres fondateurs ne donne pas de droits mais des devoirs.

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices aussi bien que des plus grandes vertus; et ceux qui ne marchent que fort lentement peuvent avancer bien davantage, s'ils suivent toujours le droit chemin, que ne font ceux qui courent et qui s'en éloignent.»

Notre mission est de participer activement et durablement pour les générations actuelles et futures: Au maintien, A la promotion, A la transmission des voix de bon sens des acteurs conscients de cet héritage culturel sur la base d'un constat sans appel qui met en exergue les éléments suivants :

- Méconnaissance répandue de la diversité et de la richesse de nos connaissances.
- Appauvrissement de notre recherche et raréfaction du choix
- Drame humain : Des millions de français non soignés pendant la crise de la Covid19 du fait de décisions en décalage et de nombreux conflits d'intérêts
- Drame social : accès devenu inéquitable, qui entraîne anxiété, désespoir et suicides.
- Drame économique : silence coupable des procédures de licenciements résultant de la Covid19



#BonSens.org

Actualités BonSens N°2021-11 - 15 mars 2021

- Ralentissements juridico-administratifs devenus inappropriés avec la Covid19

Les ambitions de l'association

- Éclairer les évènements par le bon sens pour aider aux choix des décisions et à leur respect
- Sauvegarder notre diversité socio-culturelle et notre capacité d'innover et de développer
- Aider au traçage des décisions
- Assurer l'indépendance et la transparence des décisions
- Garantir une santé de base meilleure pour la population
- Garantir la priorité absolue d'assurer sécurité, santé, et intérêt des citoyens

Site Web : www.bonsens.org

Twitter : [@BonSensOrg](https://twitter.com/BonSensOrg)

Facebook : [@BonSensAssociation](https://www.facebook.com/BonSensAssociation)

Contact presse : contact@bonsens.org